

«La Poste nous roule dans la farine»

Le syndic de Bassins et sa Municipalité ont déposé, hier, un recours contre le géant jaune devant le Tribunal administratif.

Dans un communiqué de presse, la Municipalité de Bassins annonçait, hier, qu'elle déposait un recours administratif contre La Poste au sujet de la fermeture de son office. Le bureau doit normalement être fermé le 31 janvier prochain en vertu de la vaste restructuration opérée depuis le 18 janvier 2001. Didier Lohri relève la mauvaise volonté du géant jaune pour collaborer avec les communes touchées. Selon lui, la suppression des petites postes va coûter cher au contribuable.

— **Pourquoi ce recours administratif contre La Poste?**

— La Municipalité de Bassins a décidé d'aller jusqu'au bout dans sa prise de position contre la fermeture hâtive de la poste du village. Nous ne sommes pas opposés à la restructuration du géant jaune, mais à la manière aberrante dont les décisions sont prises et communiquées. Selon nous, le droit du citoyen à être informé est bafoué. Depuis un an, La Poste nous roule dans la farine avec des indications floues, voire erronées. Tout cela afin d'accélérer le processus dans la direction qui l'arrange. En vertu de la loi sur les procédures administratives, elle devrait indiquer les voies de recours possibles contre les décisions qu'elle émet. Mais La Poste a toujours omis de les indiquer dans ses courriers.

— **Pourquoi vous opposer à La Poste si vous n'êtes pas contre la restructuration?**

— Parce qu'il est de notre devoir de citoyen de relever l'aberration des décisions prises en la matière. On nous trompe en disant que l'on va économiser de

l'argent en restructurant. Selon nos estimations, l'opération va coûter 150 millions de francs au contribuable, sans compter l'augmentation prochaine du prix des prestations. Par exemple, la poste va fermer à Bassins. Mais le géant jaune reste locataire des lieux pendant deux ans encore. Cette location va lui coûter près de 24 000 francs, dans le vide.

— **Pourtant, La Poste avait annoncé son désir d'associer les communes à la procédure.**

— Nous n'avons jamais été véritablement consultés. La Poste a préparé sa restructuration pendant quatre ans, mais ne nous a laissé que deux mois pour réagir au projet. A Bassins, nous avons tenté de mettre en place un partenariat avec des artisans du village pour maintenir un guichet postal. La Poste ne nous a pas donné les indications que nous lui demandions, en particulier en ce qui concerne l'assurance contre le vol. C'est comme si elle faisait tout pour que cette formule ne puisse aboutir. **Yvonne Tissot**

Lire également en page 15: «Des Lausannois défendent le service public».

